

Exemple ⁽¹⁾	Prix moyen pratiqué	Base de remboursement (BR)	Remboursement du RO	SOCLE OBLIGATOIRE		OPTION 1		OPTION 2	
				Remboursement du (RC)	Reste à charge	Remboursement du RC	Reste à charge	Remboursement du RC	Reste à charge
HOSPITALISATION									
• Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €	20,00 €	0 €
• Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte ⁽²⁾	355,00 €	271,70 €	247,70 €	107,30 €	0 €	107,30 €	0 €	107,30 €	0 €
• Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte ⁽²⁾	431,00 €	271,70 €	247,70 €	183,30 €	0 €	183,30 €	0 €	183,30 €	0 €
OPTIQUE									
• Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé) ⁽³⁾	125,00 €	37,50 €	22,50 €	102,50 €	0 €	102,50 €	0 €	102,50 €	0 €
• Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux ⁽⁴⁾	345,00 €	0,15 €	0,09 €	259,91 €	85,00 €	299,91 €	45,00 €	299,91 €	45,00 €
DENTAIRE									
• Détartrage	28,92 €	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0 €	8,68 €	0 €	8,68 €	0 €
• Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100 % santé)	500,00 €	120,00 €	84,00 €	416,00 €	0 €	416,00 €	0 €	416,00 €	0 €
• Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèse à honoraires maîtrisés)	538,70 €	120,00 €	84,00 €	360,00 €	94,70 €	454,70 €	0 €	454,70 €	0 €
• Couronne céramo-métallique sur molaire (prothèse à honoraires libres)	538,70 €	107,50 €	75,25 €	322,50 €	140,95 €	408,50 €	54,95 €	463,45 €	0 €
AIDES AUDITIVES									
• Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100 % santé) à partir de 21 ans	950,00 €	400,00 €	240,00 €	710,00 €	0 €	710,00 €	0 €	710,00 €	0 €
• Aide auditive de classe II par oreille à partir de 21 ans	1476,00 €	400,00 €	240,00 €	660,00 €	576,00 €	660,00 €	576,00 €	1236,00 €	0 €
SOINS COURANTS⁽⁵⁾									
• Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	7,50 €	1,00 €	7,50 €	1,00 €
• Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	9,00 €	1,00 €	9,00 €	1,00 €
• Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	30,00 €	20,00 €	18,00 €	6,00 €	23,00 €	1,00 €	23,00 €	1,00 €
• Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	23,00 €	15,10 €	9,20 €	31,70 €	29,90 €	11,00 €	29,90 €	11,00 €

RO : Régime Obligatoire. RC : Régime Complémentaire

(1) Les calculs réalisés sont effectués au regard des BR, des prix limite de vente et des prix moyens connus à ce jour.

(2) Le remboursement de la complémentaire santé inclut la prise en charge du forfait actes lourds (24 €).

(3) Prix limite de vente pour les verres unifocaux, sphériques les plus fréquents pour des adultes (47,50 €/verre) et une monture (30 €).

(4) Prix moyen national pour les verres unifocaux sphéro-cylindriques les plus fréquents pour des adultes (100 €/verre) et une monture (145 €).

(5) Les montants remboursés indiqués tiennent compte de la participation forfaitaire de 1 € retenue sur chaque consultation ou acte réalisé par un médecin, sauf pour les personnes de moins de 18 ans, les femmes enceintes à partir du 6^e mois de grossesse jusqu'à 12 jours après l'accouchement, les bénéficiaires de la CMU complémentaire, de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) ou de l'aide médicale de l'État (AME).

Les exemples sont établis pour un profil-type : un patient adulte, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.

Ces exemples sont informatifs et n'ont pas de valeur contractuelle.

Exemple ⁽¹⁾	Prix moyen pratiqué	Base de remboursement (BR)	Remboursement du RO	SOCLE OBLIGATOIRE		OPTION 1		OPTION 2	
				Remboursement du (RC)	Reste à charge	Remboursement du RC	Reste à charge	Remboursement du RC	Reste à charge
HOSPITALISATION									
• Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	20,00 €	20,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
• Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte ⁽²⁾	355,00 €	271,70 €	271,70 €	83,30 €	0 €	83,30 €	0 €	83,30 €	0 €
• Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte ⁽²⁾	431,00 €	271,70 €	271,70 €	159,30 €	0 €	159,30 €	0 €	159,30 €	0 €
OPTIQUE									
• Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé) ⁽³⁾	125,00 €	37,50 €	33,75 €	91,25 €	0 €	91,25 €	0 €	91,25 €	0 €
• Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux ⁽⁴⁾	345,00 €	0,15 €	0,14 €	259,87 €	85,00 €	299,87 €	45,00 €	299,87 €	45,00 €
DENTAIRE									
• Détartrage	28,92 €	28,92 €	26,03 €	2,89 €	0 €	2,89 €	0 €	2,89 €	0 €
• Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100 % santé)	500,00 €	120,00 €	108,00 €	392,00 €	0 €	392,00 €	0 €	392,00 €	0 €
• Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires (prothèse à honoraires maîtrisés)	538,70 €	120,00 €	108,00 €	360,00 €	70,70 €	430,70 €	0 €	430,70 €	0 €
• Couronne céramo-métallique sur molaire (prothèse à honoraires libres)	538,70 €	107,50 €	96,75 €	322,50 €	119,45 €	408,50 €	33,45 €	441,95 €	0 €
AIDES AUDITIVES									
• Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100 % santé) à partir de 21 ans	950,00 €	400,00 €	360,00 €	590,00 €	0 €	590,00 €	0 €	590,00 €	0 €
• Aide auditive de classe II par oreille à partir de 21 ans	1 476,00 €	400,00 €	360,00 €	540,00 €	576,00 €	540,00 €	576,00 €	1 116,00 €	0 €
SOINS COURANTS⁽⁵⁾									
• Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	25,00 €	21,50 €	2,50 €	1,00 €	2,50 €	1,00 €	2,50 €	1,00 €
• Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	30,00 €	26,00 €	3,00 €	1,00 €	3,00 €	1,00 €	3,00 €	1,00 €
• Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	30,00 €	26,00 €	17,00 €	1,00 €	17,00 €	1,00 €	17,00 €	1,00 €
• Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	23,00 €	19,70 €	9,20 €	27,10 €	25,30 €	11,00 €	25,30 €	11,00 €

RO : Régime Obligatoire. RC : Régime Complémentaire

(1) Les calculs réalisés sont effectués au regard des BR, des prix limite de vente et des prix moyens connus à ce jour.

(2) Le remboursement de la complémentaire santé inclut la prise en charge du forfait actes lourds (24 €).

(3) Prix limite de vente pour les verres unifocaux, sphériques les plus fréquents pour des adultes (47,50 €/verre) et une monture (30 €).

(4) Prix moyen national pour les verres unifocaux sphérocyindriques les plus fréquents pour des adultes (100 €/verre) et une monture (145 €).

(5) Les montants remboursés indiqués tiennent compte de la participation forfaitaire de 1 € retenue sur chaque consultation ou acte réalisé par un médecin, sauf pour les personnes de moins de 18 ans, les femmes enceintes à partir du 6^e mois de grossesse jusqu'à 12 jours après l'accouchement, les bénéficiaires de la CMU complémentaire, de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) ou de l'aide médicale de l'État (AME).

Les exemples sont établis pour un profil-type : un patient adulte, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.

Ces exemples sont informatifs et n'ont pas de valeur contractuelle.